

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril le Conseil Municipal de la Commune de BONZAC (Gironde), dûment convoqué s'est réuni en session extraordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DARQUEST.
Date de convocation du Conseil Municipal : 6 AVRIL 2022

PRESENTS (11) : Mr DARQUEST Jean-Luc, Mr LETERME Jean-Luc, Mr BEGUIN Gilles, Mr LACAZE Bruno, Mme IRDEL Annick, Mme NOEL Nathalie, Mr BASSET Didier, Mme MUNOZ Karine, Mr VIDAL Laurent, Mr FLORAS Pierre, , Mme MARZIO NEBOUT Cindy,

EXCUSES : (2) : Mme REYGADE Nelly (pouvoir à M. Jean-Luc DARQUEST). Mr SEILLERY Benoit (pouvoir à M. Jean-Luc LETERME).

ABSENTS : (2) Mme BASSET Julie, Mr LARAPIDIE Éric.

Secrétaire de séance : M. LETERME Jean-Luc

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à la l'unanimité.

Monsieur le Maire propose l'ajout d'une délibération à l'ordre du jour, portant sur le remplacement un poteau incendie.

Délibération 2022-04-01 **Compte de gestion 2021**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier au 31 décembre 2021,
Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires
Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal, à L'UNANIMITE, entendu l'exposé et après en avoir délibéré,
- **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération 2022-04-02 **Compte administratif 2021**

Le Conseil Municipal,
réuni sous la présidence de M. Pierre FLORAS, Conseiller Municipal Doyen d'âge,
sans la présence de M. Le Maire, ayant quitté la salle durant la délibération du compte administratif,

délibérant sur le compte administratif 2021 dressé par M. Jean-Luc DARQUEST, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se présenter ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLE	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés 2020		131 923.81 €		15 790.40 €		147 714.21 €
Résultats 2021	394 800.12 €	432 555.77 €	50 402.77 €	35 535.21 €	445 202.89 €	468 090.98 €
TOTAUX	394 800.12 €	564 479.58 €	50 402.77 €	51 325.61 €	445 202.89 €	615 805.19 €
Clôture		169 679.46 €		922.84 €		170 602.30 €
RAR			27 038.00 €	7 930.00 €	19 108.00 €	

- 2) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaires aux différents comptes,
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, soit
Travaux cimetièrre, 11 040 €,
travaux électrification, 1 070 €,
informatique école, 14 928 € en dépenses,
et subvention éducation nationale informatique école, 7 930 € en recettes,
- 4) Arrête les résultats définitifs ci-dessus.

Délibération 2022-04-03

Affectation du résultat de fonctionnement 2021

Après le vote du compte de gestion et du compte administratif 2021, Monsieur DARQUEST Jean-Luc, Maire, explique qu'il convient maintenant d'affecter le résultat de l'année 2021. Le Conseil Municipal, à L'UNANIMITE, affecte le résultat de l'exercice 2021 de la façon suivante :

RESULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT			
résultat exercice 2021		excédent	37 755.65 €
résultat exercice 2020		excédent	131 923.81 €
résultat de clôture à affecter		excédent	169 679.46 €
RESULTAT SECTION D'INVESTISSEMENT			
résultat exercice 2021		deficit	14 867.56 €
résultat exercice 2020		excédent	15 790.40 €
résultat comptable cumulé		excédent	922.84 €
Dépenses d'investissement engagées restant à réaliser			27 038.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser			7 930.00 €
Solde des restes à réaliser			19 108.00 €
Besoin de financement d'investissement			18 185.16 €
TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	RECETTES		RECETTES
		R 001	922.84 €
R002	151 494.30 €	R 1068	18 185.16 €

Délibération 2022-04-04

Vote des taux de taxes

Monsieur le Maire présente à ses collègues l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé et après en avoir délibéré, décide **par deux voix contre (Jean-Luc LETERME Cindy MARZIO-NEBOUT), une abstention Benoît SEILLERY et 12 voix pour décide de voter les taux suivants, soit :**

- Taxe foncière (bâti) : 31,20 %
- Taxe foncière (non bâti) : 49,59 %

Ce qui donne un produit fiscal attendu pour ces deux taxes de 186 132 €.

Pour information, après application du coefficient correcteur de la taxe d'habitation, le montant total prévisionnel 2022 au titre de la fiscalité directe locale s'élève 184 101 €, dont 182 720. € seront imputés à l'article 73111 du budget, et 1381 € seront imputés à l'article 74834 (compensation d'exonération des taxes foncières).

Délibération 2022-04-05

Vote du budget 2022

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, VOTE, par chapitres, à l'unanimité le budget primitif 2022, le report des restes à réaliser, les opérations nouvelles, présenté par Monsieur le Maire comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

CHAPITRES

011 charges à caractère général	189 265,30 €
012 charges de personnel	243 800,00 €
65 charges de gestion courante	58 650,00 €
66 charges financières	2 393,00 €
67 charges exceptionnelles	1 000,00 €
022 dépenses imprévues	10 000,00 €
023 virement à la section d'investissement	48 555,00 €

553 663,30 €

RECETTES

CHAPITRES

70 produits services et domaine	24 215,00 €
73 impôts et taxes	265 494,00 €
74 dotations et participations	105 410,00 €
75 autres produits de gestion courante	7 050,00 €
002 résultat reporté	151 494,30 €

553 663,30 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

CHAPITRES

20 études	3 500,00 €
21 immobilisations corporelles	137 655,00 €
16 emprunts et assimilées	13 252,00 €
020 dépenses imprévues	5 000,00 €

159 407,00 €

RECETTES**CHAPITRES**

13 subventions	51 744,00 €
10 dotations	40 000,00 €
1068 affectation du résultat	18 185,16 €
021 virement du fonctionnement	48 555,00 €
001 excédent reporté	922,84 €

DETAIL DES INVESTISSEMENTS

ART	OPERATIONS	DEPENSES	RESTES A REALISER	2022	TOTAL
020	OP NA	DEPENSES IMPREVUES	0.00 €	10 000.00 €	10 000.00 €
1641	OFFI	EMPRUNTS	0.00 €	13 252.00 €	13 252.00 €
2031	OP 102 VOIRIE	ETUDES SECURISATION VOIRIE GDE RESS	0.00 €	3 500.00 €	3 500.00 €
21316	OP 109 CIMETIERE	TRAVAUX CIMETIERE	11 040.00 €	5 300.00 €	16 340.00 €
21318	OP 104 EGLISE	TRAVAUX EGLISE	0.00 €	33 460.00 €	33 460.00 €
2151	OP 102 VOIRIE	TRAVAUX VOIRIE VC 201 -114-9+BORNE INC	0.00 €	33 000.00 €	33 000.00 €
21534	OP 102 VOIRIE	TRAVAUX ELECTRIFICATION	1 070.00 €	18 557.00 €	19 627.00 €
2183	OP 111 INF ECOLE	INFORMATIQUE ECOLE 2021	14 928.00 €	1 000.00 €	15 928.00 €
2183	OP 111 INF ECOLE	INFORMATIQUE ECOLE 2022	0.00 €	8 950.00 €	8 950.00 €
2183	OP 106 MAIRIE	SITE INTERNET MAIRIE	0.00 €	5 350.00 €	5 350.00 €
		TOTAL	27 038.00 €	132 369.00 €	159 407.00 €
ART	OPERATIONS	RECETTES	RESTES A REALISER	2022	TOTAL
001	OFFI	EXCEDENT 2020	0.00 €	922.84 €	922.84 €
021	OO	VIREMENT DU FONCTIONNEMENT	0.00 €	48 555.00 €	48 555.00 €
10222	OFI	FCTVA	0.00 €	25 000.00 €	25 000.00 €
10226	OFI	TAM	0.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €
1068	OFI	AFFECTATION DU RESULTAT	0.00 €	18 185.16 €	18 185.16 €
1321	OP 111 INF ECOLE	SUBVENTION EDUC NATIONALE 2021	7 930.00 €	0.00 €	7 930.00 €
1323	OP 111 SOCLE NUMERIQUE	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEM 2022	0.00 €	3 072.00 €	3 072.00 €
1323	OP 111 SOCLE NUMERIQUE	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEM 2021	0.00 €	5 043.00 €	5 043.00 €
1323	OP 104 EGLISE	SUB CONSEIL DEPARTEMENTAL	0.00 €	6 691.00 €	6 691.00 €
1323	OP 102 TRAVAUX VOIRIE	FDAEC	0.00 €	13 900.00 €	13 900.00 €
1341	OP 104 EGLISE	DETR	0.00 €	9 758.00 €	9 758.00 €
1347	OP 106 MAIRIE	SUB SITE INTERNET MAIRIE France RELANCE	0.00 €	5 350.00 €	5 350.00 €
		TOTAL	7 930.00 €	151 477.00 €	159 407.00 €

DELIBERATION 2022-04-06**POTEAU INCENDIE**

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de remplacement d'un poteau incendie au lieu-dit « Le Moulin » et présente le devis d'AGUR pour un montant de 2910.00 TTC.

Le Conseil Municipal, à L'UNANIMITE, entendu l'exposé et après en avoir délibéré,

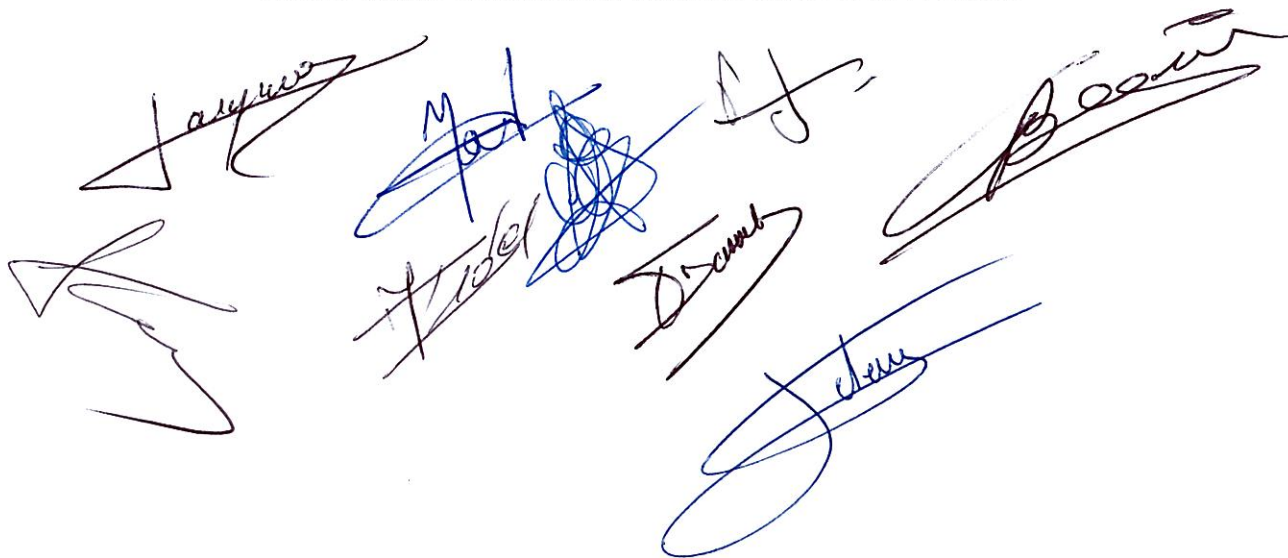
- **ACCEPTE A L'UNANIMITE** le devis présenté,

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget investissement à l'article 2152 OP 102

QUESTIONS DIVERSES

- Organisation d'une cérémonie le samedi 30 avril 2022 à l'occasion des 100 ans de Mme PARET
- A cause de la grippe aviaire, la livraison des poules est repoussée au 21 mai 2022.
- Actuellement deux enseignantes sont absentes et ne sont pas remplacées. De nombreuses demandes, ainsi qu'une pétition de la part des Parents d'élèves et également un courrier de la mairie ont été adressés à l'Inspection Académique afin de palier le plus rapidement possible à ces absences.

L'ordre du jour étant terminé la séance est levée à 21 heures



A collection of handwritten signatures in black and blue ink, arranged in a loose, scattered pattern. The signatures are stylized and cursive, with some appearing to be names like 'Lamy', 'Hibel', 'Dumont', and 'Jehan'. There are also some scribbled-out or crossed-out signatures.